

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Juin 2019

140x19

### ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « IMAJE SANTÉ »

Le Conseil Municipal est informé que l'association:

- IMAJE SANTÉ : sise 35 rue Estelle  
13001 MARSEILLE
- Président : Mr Gilbert FABRE
- N° SIRET : 4340023410031

dont les objectifs sont :

- Accueil, écoute, accompagnement et orientation des jeunes de 12 à 25 ans et de leurs familles
- Activités de prévention à travers l'élaboration et l'animation de programmes d'éducation pour la santé en direction des jeunes
- Formation et accompagnement des professionnels autour du repérage des signes de mal-être chez l'adolescent
- Participation aux projets développés par la ville en direction de la jeunesse  
S'agissant de la commune des Pennes Mirabeau :  
. La présence d'Imaje Santé sur la commune s'est recentrée autour de l'accueil des jeunes rencontrant des difficultés psychologiques  
Une permanence hebdomadaire de 13h à 19h (psychologue) dans le local Cadeneaux (mutualisation avec ADDAP13 et EPE) – chaque vendredi
- Participation aux Soirées J été 2019

a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission Jeunesse Citoyenneté Handicap qui s'est réunie le mercredi 19 juin 2019, et qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 3000 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « IMAJE SANTÉ » d'un montant de : 3000 €

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 30

CONTRE : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 28 Juin 2019  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA